

Paudex, le 8 mars 2021

USPI INFO n° 10/2021

Pratique : Prochaine rencontre USPI Suisse – Postfinance portant sur la décision de Postfinance de prélever des intérêts négatifs

L'USPI Suisse rencontrera tout prochainement la direction générale de Postfinance afin d'obtenir la reconsidération de sa décision de prélever, dès le 1^{er} avril 2021, des intérêts négatifs dès le premier franc sur les comptes postaux entreprises des agences immobilières.

A titre de rappel, Postfinance a décidé que, dès le 1^{er} avril 2021, des intérêts négatifs seraient prélevés dès le premier franc sur les comptes entreprises que les membres détiennent auprès de Postfinance, ce qui n'est pas admissible (cf. USPI INFO 5/2021).

Suite à cette décision, l'USPI Suisse a demandé à Postfinance de reconsidérer sa décision. En outre, nous avons sollicité un entretien avec M. Hansruedi Köng, président de la direction de Postfinance.

Postfinance a donné suite à cette dernière demande. Aussi, M. Philippe Nantermo, président de l'USPI Suisse, ainsi que le soussigné rencontreront tout prochainement M. Patrick Graf, responsable de la Business Unit Payment Solutions et membre de la Direction générale de Postfinance, ainsi que M. David Mariétan, Responsable Sales Support Key Accounts. L'objectif de cette prochaine rencontre sera, principalement, d'obtenir que Postfinance reconsidère sa décision et, subsidiairement, de trouver un arrangement.

Si aucun compromis ne devait être trouvé, une intervention politique pourrait, cas échéant, être envisagée.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du résultat de nos démarches.

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire

Frédéric Dovat